RAPPORT DE PRESENTATION

COMPTE ADMINISTRATIF 2019

COMMUNE DE LA FARE LES OLIVIERS

L'article 107 de la loi NOTRE est venu compléter les dispositions de l'article L. 2313-1 du CGCT en précisant : « Une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. »

Ce rapport présente donc les principales informations et évolutions du compte administratif 2019.

Introduction

Le compte administratif termine le cycle budgétaire annuel et retrace l'exécution budgétaire de l'année. Il constitue un moment privilégié d'examen des comptes de la commune. Il est ainsi le bilan financier de l'ordonnateur qui doit rendre compte annuellement des opérations budgétaires qu'il a exécutées.

Toutes les recettes et les dépenses réalisées au cours d'une année sont retracées, y compris celles qui ont été engagées mais non encore mandatées (procédure de rattachement en fonctionnement, état des restes à réaliser pour l'investissement).

Tous les comptes sont examinés qu'il s'agisse des opérations réelles entrainant encaissements et décaissements, ou des opérations d'ordre qui ne se traduisent pas par des entrées et sorties d'argent mais qui modifient le résultat à l'instar des amortissements générateurs d'autofinancement par exemple.

Tout comme le budget, le compte administratif comporte deux grandes sections bien distinctes :

- le fonctionnement qui concerne la gestion courante de la commune
- l'investissement qui engage sur des projets structurants de manière annuelle ou pluriannuelle

Contrairement à un budget qui doit être équilibré (dépenses = recettes pour chaque section), le compte administratif, qui matérialise ce qui s'est effectivement passé, constate généralement une différence entre les dépenses et les recettes de chaque section.

L'excédent de recettes sur les dépenses de la section de fonctionnement permet de dégager un autofinancement brut qui vient compenser le déficit de la section d'investissement si cela s'avère nécessaire et/ou financer des opérations nouvelles d'équipement.

Le vote du compte administratif est prévu en même temps que celui du budget primitif. En effet, même si cela oblige à clôturer l'exercice de manière précoce, ce calendrier permet l'intégration des résultats 2019 au budget primitif 2020 et supprime de fait le budget supplémentaire voté en cours d'exercice.

A – Section de Fonctionnement

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			
CHAPITRE	LIBELLE	BP 2019	CA 2019
011	Charges à caractère général	2 656 468,80	2 382 832,72
012	Charges de personnel	7 215 100,00	7 131 253,83
014	Atténuation de produits	179 392,00	179 391,27
022	Dépenses imprévues	65 267,00	
65	Autres charges de gestion courante	624 884,50	601 013,51
66	Charges financières - intérêts emprunts	221 690,30	221 432,57
67	Charges exceptionnelles	6 892,70	4 022,80
68	Dotations aux amortissements et provisions	195 314,00	195 313,17
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	**11 165 009,30**	**10 715 259,87**
023	Virement à la section d'investissement	500 000,00	
042	Amortissements + autres opérations d'ordre	435 823,80	2 045 246,18
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	**935 823,80**	**2 045 246,18**
	TOTAL (a)	**12 100 833,10**	**12 760 506,05**

RECETTES DE FONCTIONNEMENT			
CHAPITRE	LIBELLE	BP 2019	CA 2019
013	Atténuation de charges	202 500,00	299 000,03
70	Produits des services	1 287 502,00	1 267 161,98
73	Impôts et taxes	7 554 990,00	7 618 523,04
74	Dotations et subventions	1 592 048,00	1 604 986,63
75	Autres de gestion courante	272 794,00	272 903,82
76	Produits financiers	3 525,00	3 525,77
77	Produits exceptionnels	23 516,00	1 640 907,52
	Total des recettes réelles de fonctionnement	**10 936 875,00**	**12 707 008,79**
042	Amortissements + autres opérations d'ordre	84 285,29	84 284,24
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	**84 285,29**	**84 284,24**
	TOTAL (b)	**11 021 160,29**	**12 791 293,03**
002	Résultat de fonctionnement reporté	1 079 672,81	1 079 672,81
	TOTAL GENERAL (c)	**12 100 833,10**	**13 870 965,84**
		Résultat de l'exercice 2019 (b-a)	**30 786,98**
		Résultat définitif 2019 (c-a)	**1 110 459,79**

1 – Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement de l'exercice s'élèvent à 12 791 293,03€ dont 12 707 008,79 € de recettes réelles.

Les recettes budgétaires, qu'elles soient réelles (c'est-à-dire ayant donné lieu à encaissement) ou d'ordre (sans encaissement), peuvent être regroupées en six catégories principales :
1. Les produits issus de la fiscalité directe locale (TH, TFB, TFNB, FNGIR, FPIC).
2. Les dotations et participations de l'État et des autres collectivités (dont la DGF et l'attribution de compensation)
3. Les produits courants (locations, baux, revenus de l'exploitation, des services publics).
4. Les produits financiers.
5. Les produits exceptionnels.
6. Les produits d'ordre (exemples : produits des cessions d'immobilisations, reprises sur amortissements et provisions).

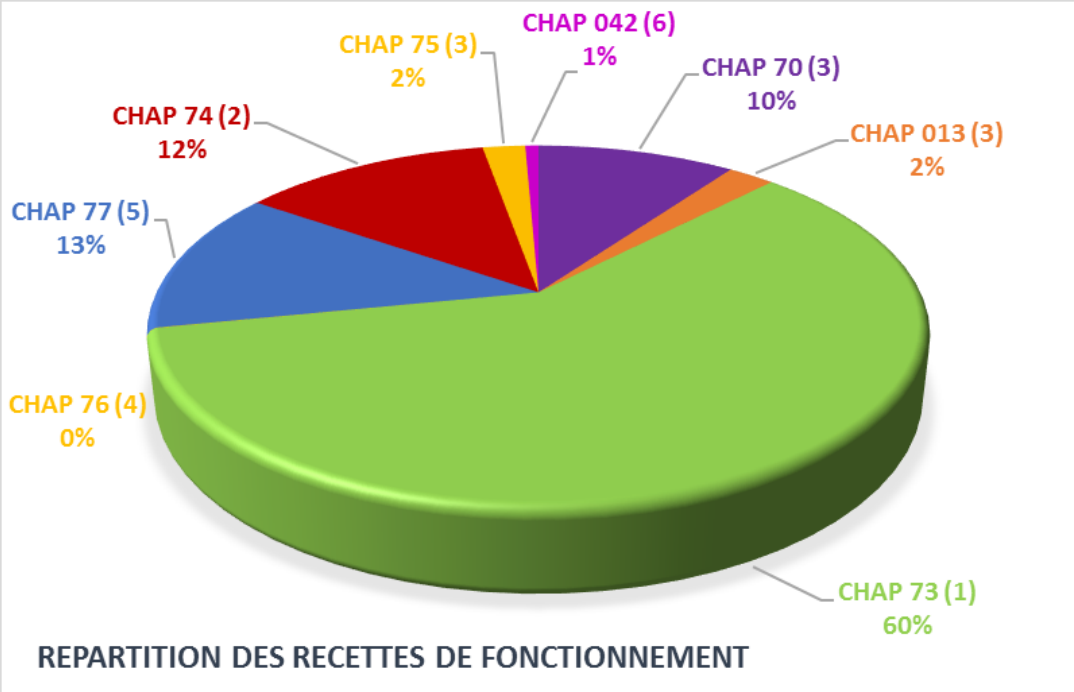

Taux de réalisation des recettes de fonctionnement en 2019

5

Le taux de réalisation des recettes de fonctionnement met en perspective les recettes comptabilisées par rapport à la prévision budgétaire

Il s'agit essentiellement des remboursements liés aux rémunérations du personnel (maladie, longue maladie, accident de travail, …) dont les montants sont difficilement prévisibles de façon précise.

Les recettes supplémentaires encaissées par rapport à la prévision proviennent essentiellement de la Caisse d'Allocations Familiales pour la prestation de service crèche et le contrat enfance jeunesse, du remboursement des frais induits par l'organisation des élections européennes, d'une participation du Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées et le remboursement de nouveaux contrats unique d'insertion.

	Crédits ouverts 2019	Crédits réalisés 2019	% de réalisation
Atténuation de charges	202 500,00	299 000,03	147,65%
Produits des services	1 287 502,00	1 267 161,98	98,42%
Impôts et taxes	7 554 990,00	7 618 523,04	100,84%
Dotations et subventions	1 592 048,00	1 604 986,63	100,81%
Autres de gestion courante	272 794,00	272 903,82	100,04%
Produits financiers	3 525,00	3 525,77	100,02%
Produits exceptionnels	23 516,00	1 640 907,52	6977,83%

Les produits exceptionnels sont fluctuants et difficilement prévisibles car ils intègrent les cessions de biens meubles et immeubles et les remboursements d'assurance liés aux sinistres. En 2019, la commune a notamment cédé la parcelle AE129p au lieu-dit la Terre de bayle (Ex Ecole Saint Exupéry) à Crédit Agricole Immobilier ainsi que trois véhicules, une remorque et un broyeur.

<u>A savoir</u> : Les prévisions budgétaires relatives aux cessions s'inscrivent en investissement (chapitre 024). Sur ce chapitre ne s'enregistre aucune écriture comptable. L'émission des titres de recettes sur les comptes 775 (chapitre 77), 776, 192 entraîne ouverture automatique de crédits en dépense et en recette.
Les écritures de cessions des biens meubles et immeubles génèrent des dépenses d'ordre de fonctionnement et d'investissement d'une part pour constater la sortie des biens et d'autre part pour transférer la plus ou moins-value en investissement.

La commune a perçu en 2019 davantage :
- de taxes foncières et d'habitation (+0,69%) suite à la valorisation des bases fiscales
- de taxes additionnelles aux droits de mutation (+ 7,86%)
- de taxe sur les déchets stockés (+22,45 %). Cette taxe est établie sur la base d'une déclaration annuelle. La SMA Vautubière n'ayant pas fait de déclaration dans les délais prescrits, la commune a procédé à la taxation d'office sur la base de la capacité de réception de l'installation pour la période correspondante.

Ce surplus de recettes a permis de compenser le décalage du remboursement par le Syndicat mixte d'électrification de la taxe sur la consommation finale d'électricité du 3e trimestre.

STRUCTURE ET EVOLUTION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

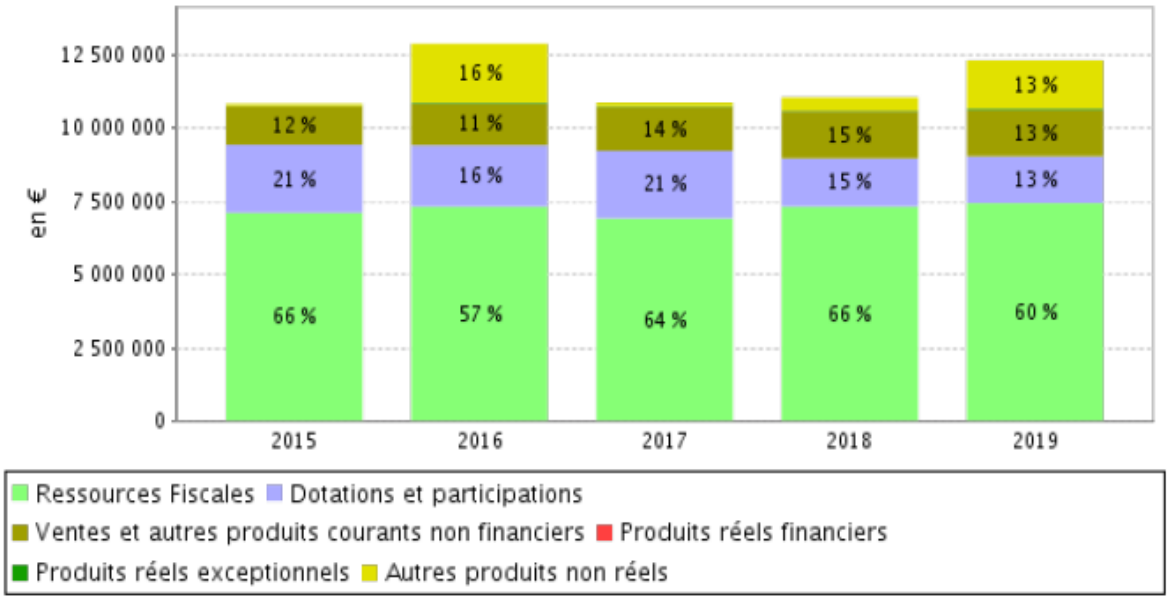

Graphiques extraits du document de valorisation financière et fiscale 2019 transmis par le comptable public

REPERES

En €/hab	Commune	2019 Montant en € par hab pour la strate de référence Département	Région	National
Ressources Fiscales	887	921	915	768
Dotations et participations	191	170	172	230
Ventes et autres produits courants non financiers	189	156	153	124
Produits réels financiers	0	0	1	2
Produits réels exceptionnels	3	12	9	9

Strate de référence :

Population : 8385

Régime fiscal : FPU : Communes de 5 000 à 10 000 habitants

ZOOM SUR LA DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT

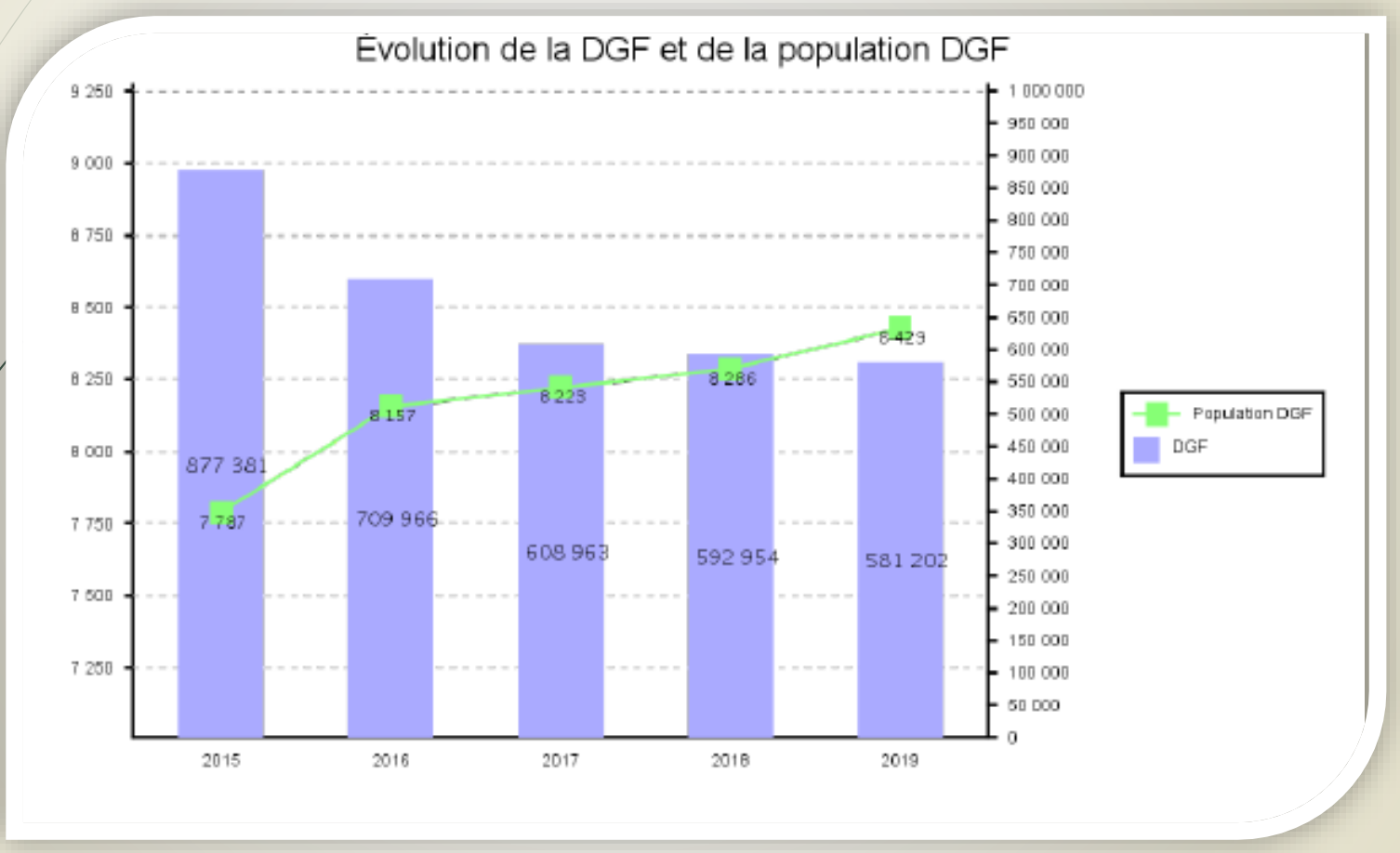

2 – Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement de l'exercice s'élèvent à 12 760 506,05 € dont 10 715 259,87 € de dépenses réelles.

Les dépenses budgétaires, qu'elles soient réelles (c'est-à-dire ayant donné lieu à décaissement) ou d'ordre (sans décaissement), peuvent être regroupées en sept catégories principales :

1. Les charges à caractère général
2. Les charges de personnel
3. Les charges de gestion courante
4. Les charges financières .
5. Les charges exceptionnelles.
6. Les charges d'ordre (exemples : dotations aux amortissements et provisions , valeur comptable des immobilisations cédées, différences sur réalisations positives transférées en investissement).
7. Les atténuations de produits

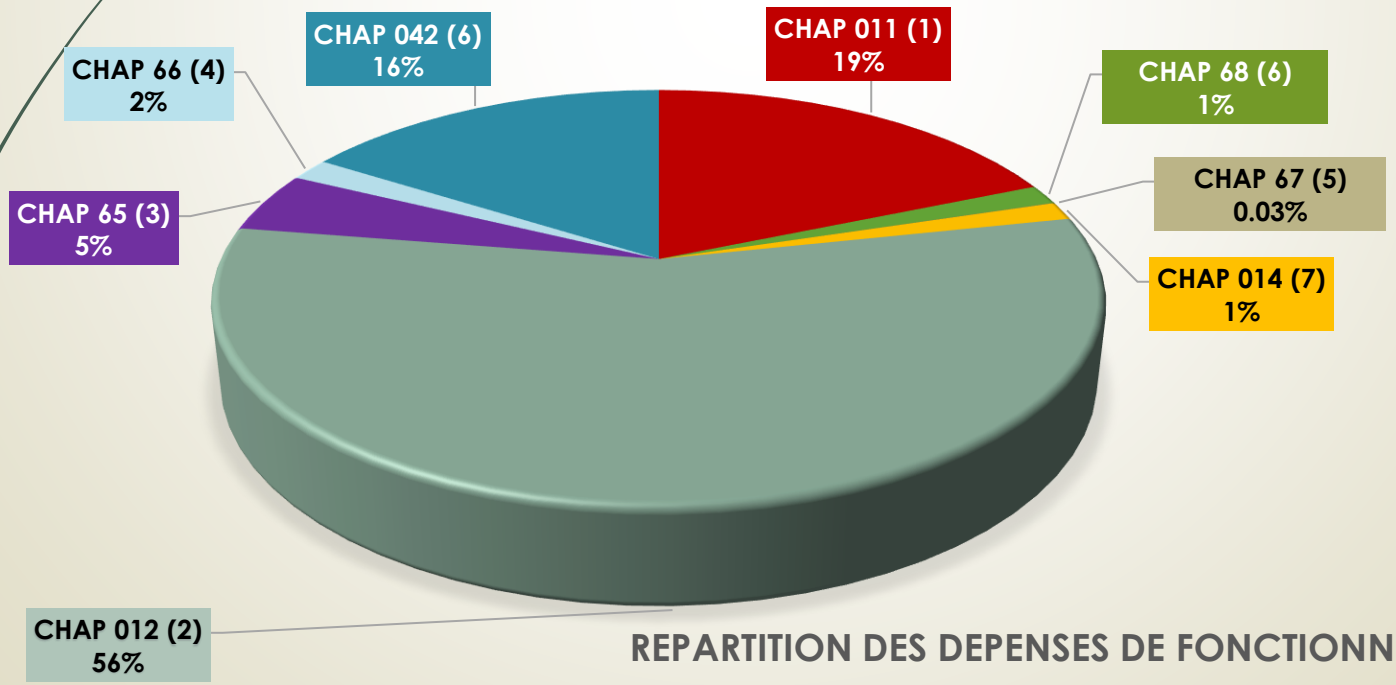

REPARTITION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Taux de réalisation des dépenses de fonctionnement en 2019

Le taux de réalisation des dépenses de fonctionnement met en perspective les dépenses comptabilisées au regard de la prévision budgétaire.

	Crédits ouverts 2019	Crédits réalisés 2019	% de réalisation
Charges à caractère général	2 656 468.80	2 382 832.72	89.70%
Charges de personnel	7 215 100.00	7 131 253.83	98.84%
Atténuation de produits	179 392.00	179 391.27	100.00%
Autres charges de gest° courante	624 884.50	601 013.51	96.18%
Charges financières	221 690.30	221 432.57	99.88%
Charges exceptionnelles	6 892.70	4 022.80	58.36%
Provision	195 314.00	195 313.17	100.00%
Virement à la sect° d'inv.	500 000.00		0,00%
Opérations d'ordre	435 823.80	2 045 246.18	218.55%

Les dépenses comptabilisées à ce chapitre sont inférieures à la prévisions car l'enveloppe prévisionnelle pour les créances irrécouvrables n'a pas été exécutée.

Les opérations d'ordre sont composées, quasi exclusivement, des opérations comptables liées aux cessions à quoi s'ajoute la dotation aux amortissements.
Rappel : Aucune prévision sur les opérations d'ordre relatives aux cessions. Les écritures comptables entraînent ouverture automatique de crédits.

Le virement à la section d'investissement ne donne pas lieu à exécution budgétaire.

Deuxième poste de dépenses de la section de fonctionnement.
Ce chapitre regroupe l'ensemble des charges liées à la structure (énergie, maintenance, assurances,…), ainsi que celles liées à l'activité (prestations de services, achats de petits équipements, alimentation, …).
Elles sont en nette diminution par rapport aux prévisions budgétaires ce qui confirme les efforts des services dans la maîtrise de leurs dépenses.

Le titre de recettes émis pour le recouvrement de la taxe sur les déchets comptabilisé sur l'exercice 2018, n'a pas été payé par la SMA Vautubière qui les conteste devant les tribunaux. Ainsi, une provision pour risque a été réalisée en attendant le jugement.

STRUCTURE ET EVOLUTION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

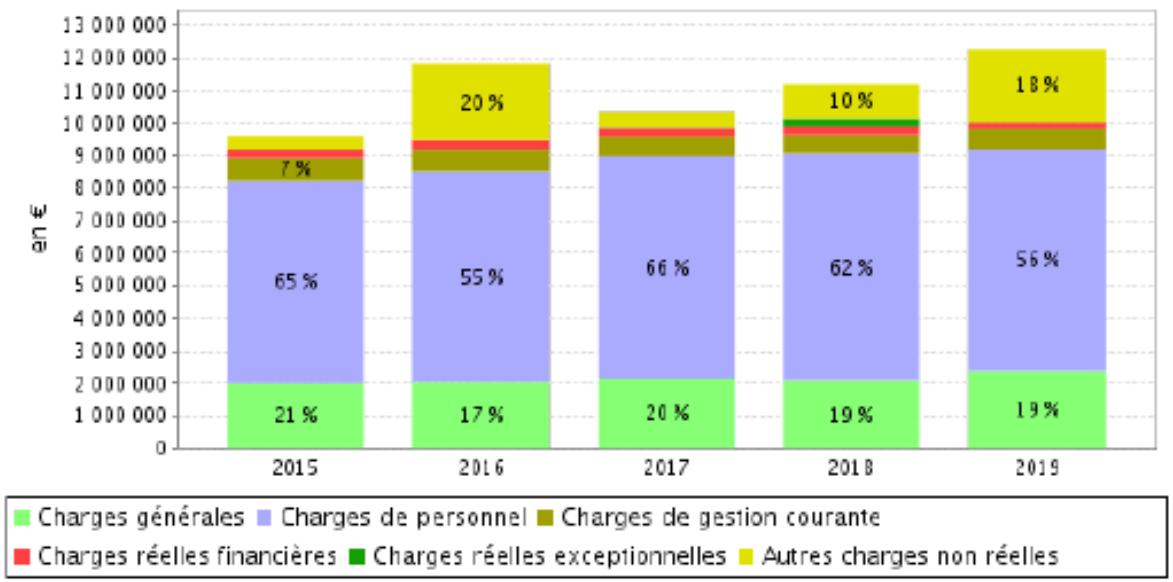

Graphiques extraits du document de valorisation financière et fiscale 2019 transmis par le comptable public

REPERES

	2019			
		Montant en € par hab pour la strate de référence		
En €/hab	Commune	Département	Région	National
Charges générales	284	325	299	262
Charges de personnel	814	639	624	530
Charges de gestion courante	71	107	121	117
Charges réelles financières	26	18	21	23
Charges réelles exceptionnelles	0	11	8	6

Strate de référence :

Population : 8385

Régime fiscal : FPU : Communes de 5 000 à 10 000 habitants

B – Section d'Investissement

DEPENSES D'INVESTISSEMENT			
CHAP.	LIBELLE	RAR + BP 2019	CA 2019
020	Dépenses imprévues	29 169.06	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	84 285.29	84 284.24
041	Opérations patrimoniales	1 142 137.54	708 701.87
16	Emprunts et dettes assimilées	327 518.78	327 518.78
204	Subventions d'équipement versées	180 419.56	0.00
20	Immobilisations incorporelles	182 640.26	115 387.01
21	Immobilisations corporelles	1 678 155.77	557 881.60
23	Immobilisations en cours	8 408 372.70	2 414 304.18
4581	Opérations pour compte de tiers	109 816.86	33 890.46
TOTAL (a)		**12 142 515.82**	**4 241 968.14**
		RESTE A REALISER 2019	**6 506 204.94**

RECETTES D'INVESTISSEMENT			
CHAPITRE	LIBELLE	RAR + BP 2019	CA 2019
024	Produits de cessions	1 816 000.00	
021	Virement de la section de fonctionnement	500 000.00	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	435 823.80	2 045 246.18
041	Opérations patrimoniales	1 142 137.54	708 701.87
10	Dotations, fonds divers et réserves	817 399.00	815 556.71
13	Subventions d'investissement	5 232 756.11	532 536.56
27	Autres immobilisations financières	12 308.00	12 308.00
4582	Opérations pour compte de tiers	111 136.86	33 890.46
TOTAL (b)		**10 067 561.31**	**4 148 239.78**
001	Solde d'exécution de la Sect. Inv. reporté (2018)	2 074 956.51	2 074 956.51
TOTAL GENERAL ©		**12 142 517.82**	**6 223 196.29**
		RESTE A REALISER 2019	**4 527 686.04**

Résultat de l'exercice 2019 (b-a)	**-93 728.36**
Résultat de clôture 2019 (c-a)	**1 981 228.15**
Résultat définitif 2019 (Résultat de clôture +/- Reste à réaliser)	**2 709.25**

ZOOM SUR LES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT

PARCELLE A419-DELIB 2017-5-7 DU 06/12/2017
PARCELLE AD300P-DELIB 2018-5-16 du 29/11/2018
PARCELLE AP26-DELIB 2018-5-17 DU 29/11/2018
VOIRIE LOTISSEMENT LA GERMAINE

2 Kangoo Express + 1 camion benne + 1 JUMPY Fourgon

Traitement rampe d'accès du parking J.Fernandez
Parking collège – création entrée/sortie + trottoirs
Réfection voirie lotissement Les Adrés
Création giratoire Les Jardins de Saint-Marc
Création places PMR + cheminement du parking au centre culturel J.Bernard
Aménagement devant Bureau de poste
Eclairage public – Place Calvin et Cours Charles Galland
Aménagement bi-cross
…

Foyer 3e âge – Accessibilité PMR/climatisation
Maison des jeunes – Toiture/chauffage/climatisation
CTM– Pompe à chaleur/création local dans garage
Billard Club – Climatisation/Châssis fenêtre
Grand Bleu – Abri poussettes/volets roulants
COSEC Saint-Exupéry – Aérotherme/Portes lourde
Dojo- Installation châssis fixe
Tennis – Passage LED éclairage courts de tennis
Eglise - Aérotherme
…

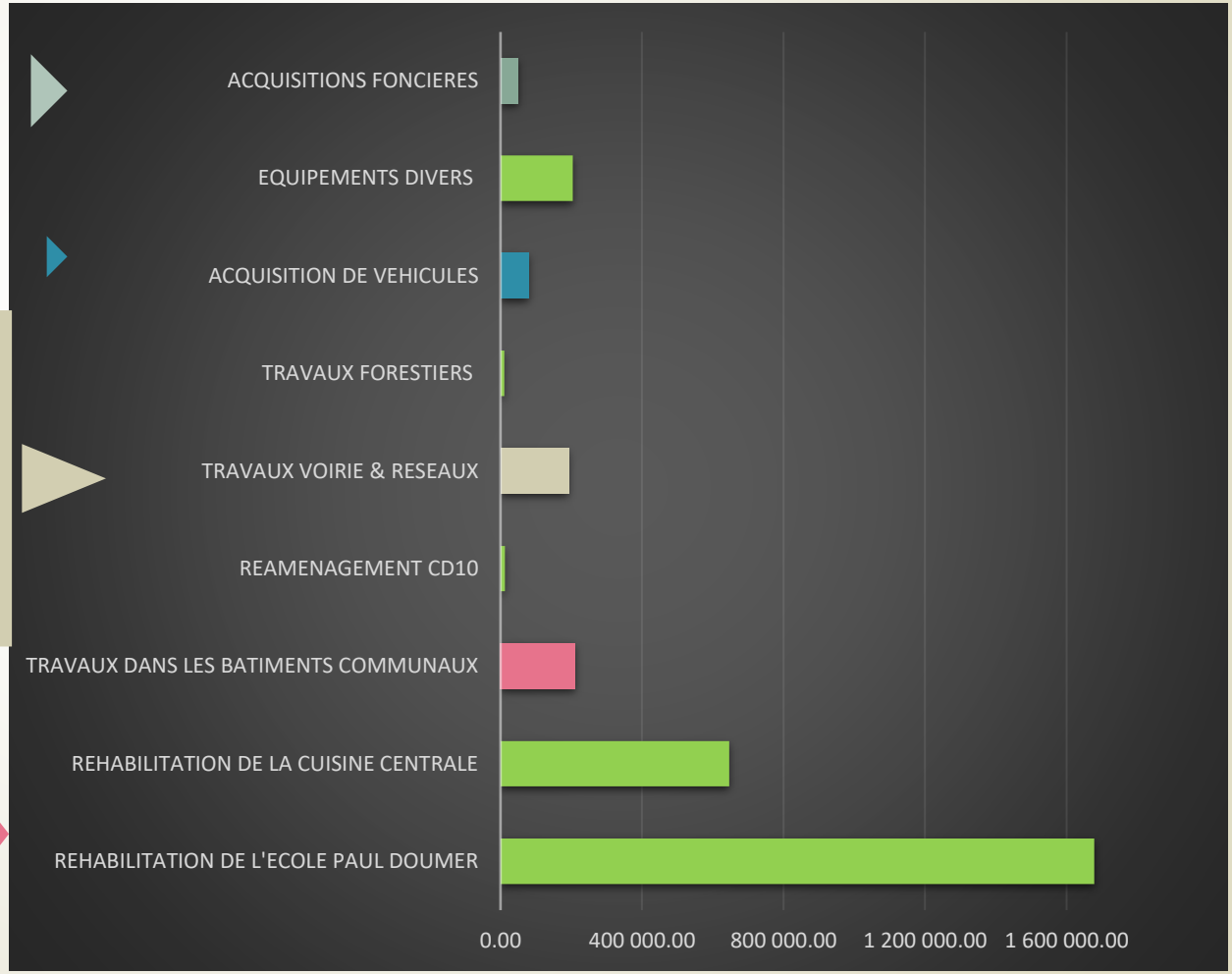

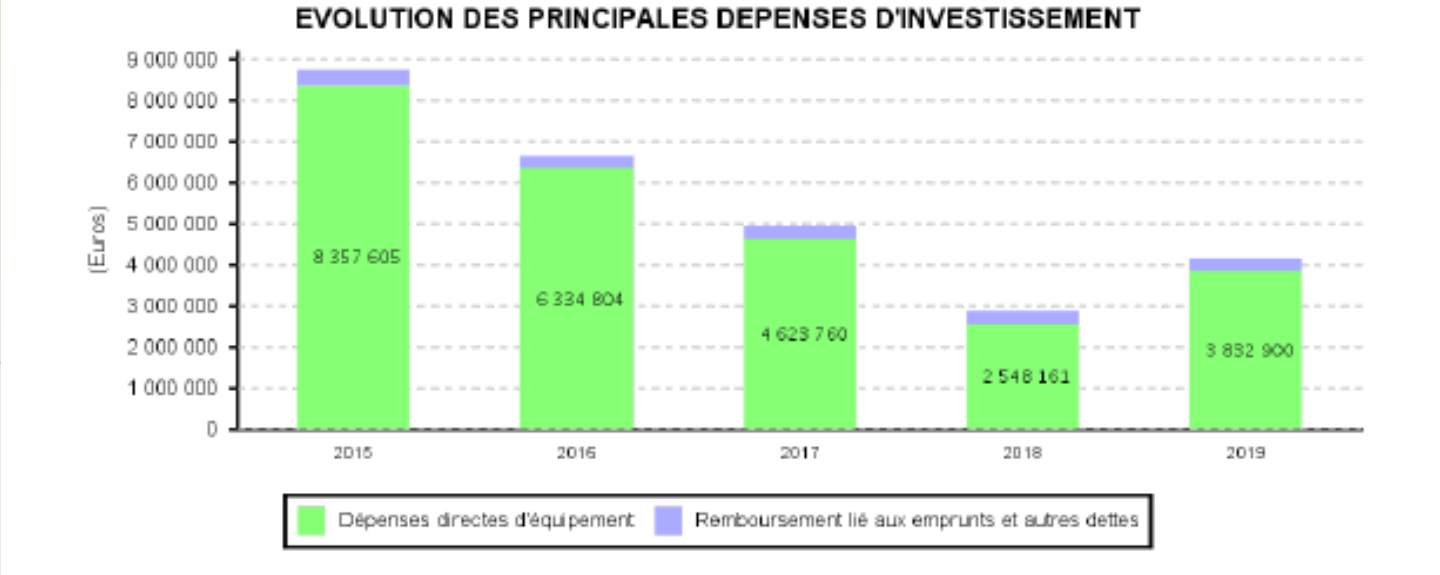

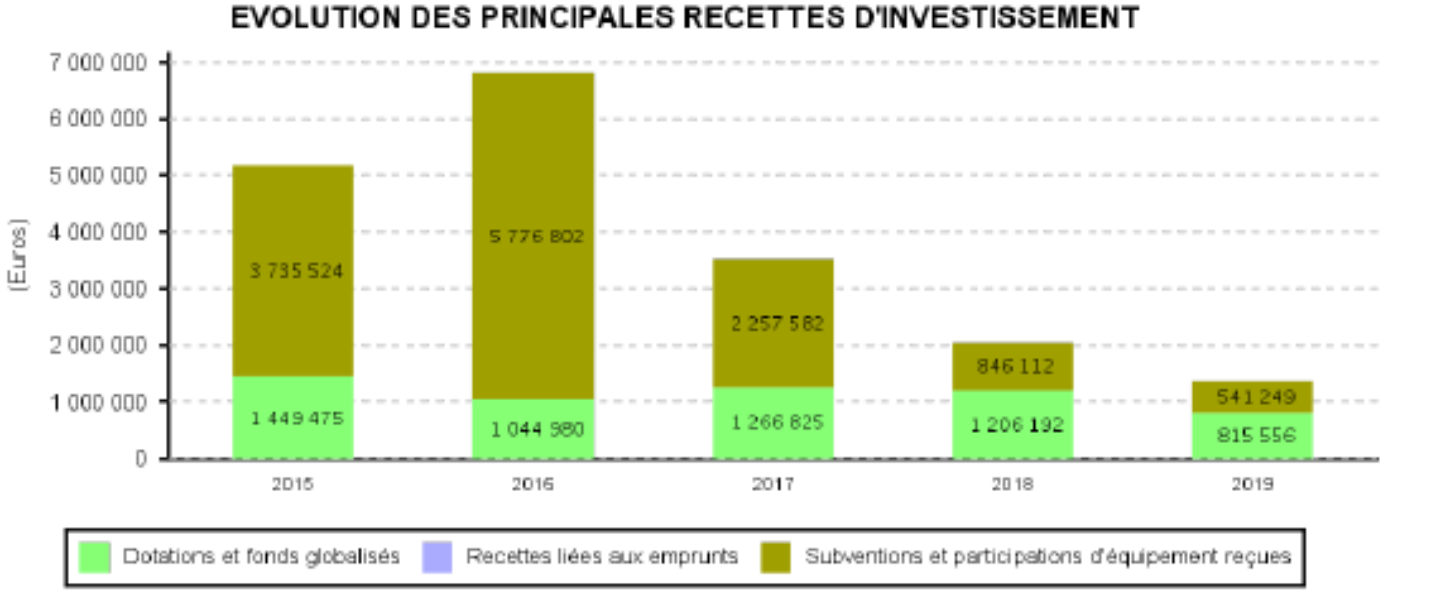

Graphiques extraits du document de valorisation financière et fiscale 2019 transmis par le comptable public

REPERES

En €/hab	Commune	2019 Montant en € par hab pour la strate de référence Département	Région	National
Dépenses directes d'équipement	457	538	450	365
Remboursement lié aux emprunts et autres dettes	39	58	76	84

Tableaux extraits du document de valorisation financière et fiscale 2019 transmis par le comptable public

REPERES

En €/hab	Commune	2019 Montant en € par hab pour la strate de référence Département	Région	National
Dotations et fonds globalisés	97	81	67	58
Recettes liées aux emprunts	0	51	62	69
Subventions et participations d'équipement reçues	64	214	130	69

C – SYNTHESE

	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultat de clôture 2018		**2 074 956.51 €**		**1 079 672.81 €**		**3 154 629.32 €**
Résultat de l'exercice 2019	-93 728.36 €			30 786.98 €	-62 941.38 €	
Résultat de clôture 2019		**1 981 228.15 €**		**1 110 459.79 €**		**3 091 687.94 €**
Restes à réaliser	6 506 204.94 €	4 527 686.04 €			1 978 518.90 €	
Résultat définitif		**2 709.25 €**		**1 110 459.79 €**		**1 113 169.04 €**

D – Endettement

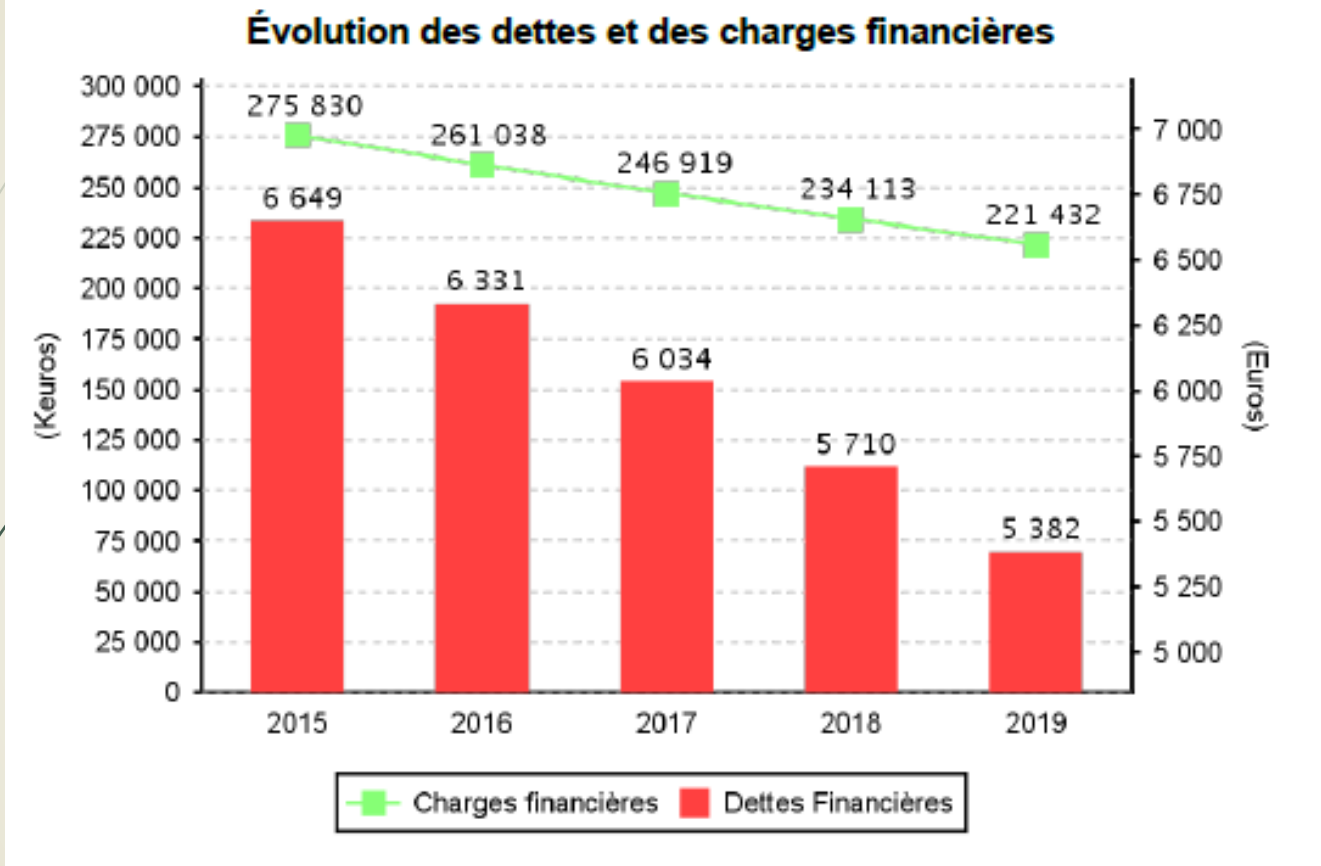

E – Les niveaux d'épargne

- **L'analyse financière accorde une place centrale à la constitution des épargnes, principal indicateur des capacités de financement, dont le niveau conditionne celui des investissements.**
- **Le raisonnement porte en flux réels et opère quelques retraitements comptables. Ainsi, les recettes de fonctionnement sont expurgées des produits exceptionnels constitués des cessions d'immobilisations, l'analyse les considère comme des recettes patrimoniales.**

Recettes de gestion courante	11 062 576
- Dépenses de gestion courante	10 294 491
Epargne de gestion	**768 084**
+ Produits financiers	3 526
- Charges financières	221 433
+ Produits exceptionnels (hors cessions)	31 485
- Charges exceptionnelles	4 023
Epargne brute (ou CAF* brute)	**577 640**
- Remboursement en capital de l'emprunt	327 519
Epargne nette (ou CAF* nette)	**250 121**

1 – L'épargne de gestion

L'épargne de gestion correspond à la différence entre les recettes de gestion courante (hors produits financiers et recettes exceptionnelles dont les cessions) et les dépenses de gestion courante (charges à caractère général, dépenses de personnel, subventions).

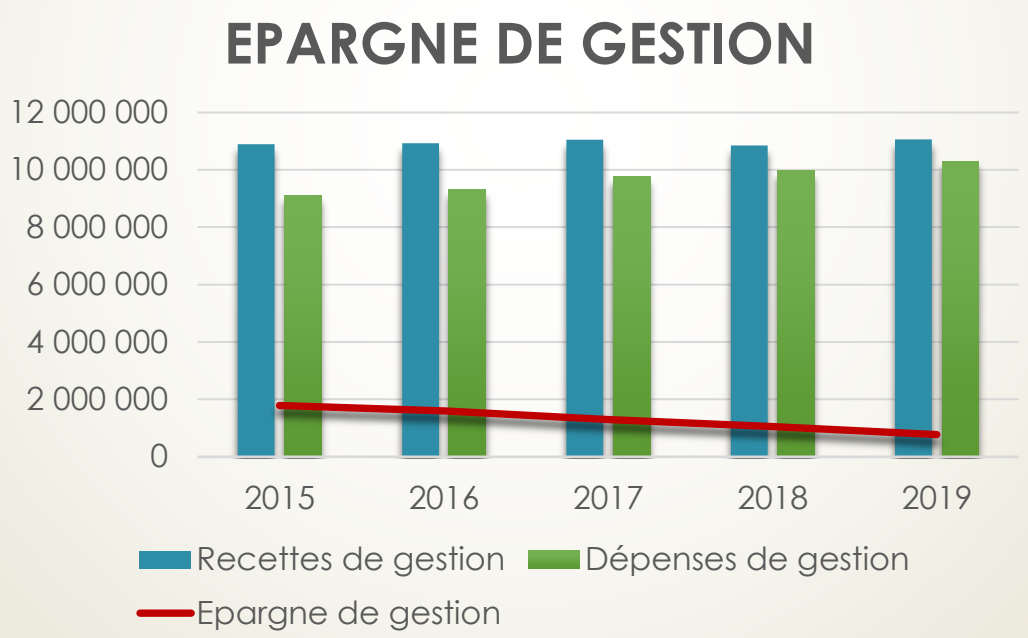

2 – L'épargne brute ou CAF brute

L'épargne brute, appelée également Capacité d'Autofinancement Brute, correspond à la différence entre l'ensemble des recettes réelles de fonctionnement et dépenses réelles de fonctionnement.

Elle est affectée prioritairement au remboursement du capital de la dette. Elle mesure l'autofinancement dégagé en section de fonctionnement après prise en charge des intérêts de la dette et des résultats exceptionnels (hors cessions).

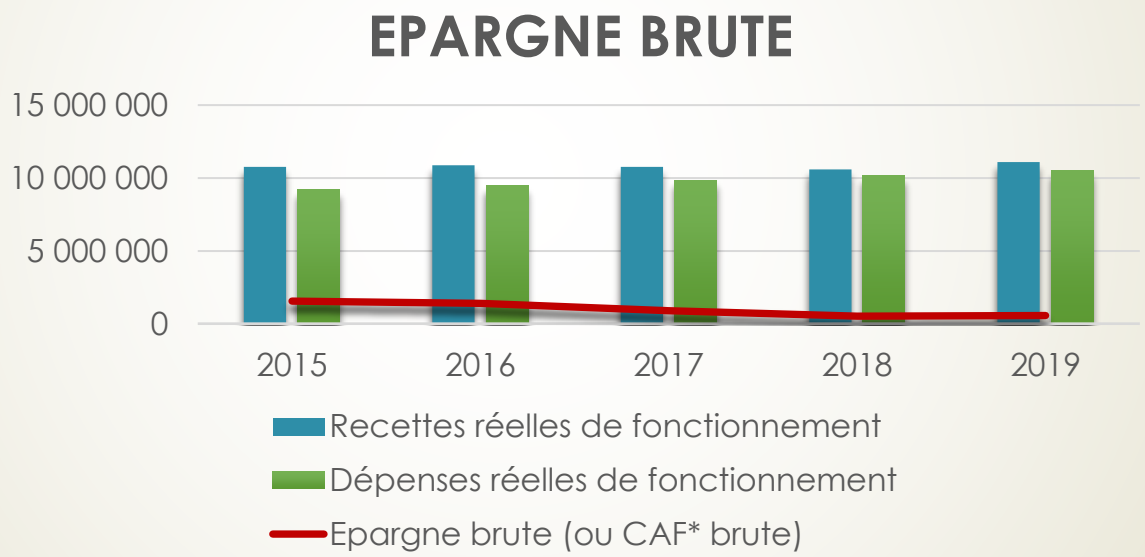

- **L'épargne brute couvre le remboursement du capital des emprunts.**

3 – L'épargne nette ou CAF nette

L'épargne nette, appelée également La capacité d'autofinancement nette, représente l'excédent résultant du fonctionnement après remboursement des dettes en capital. Elle représente le reliquat disponible pour autofinancer des nouvelles dépenses d'équipement. La CAF nette est une des composantes du financement disponible.
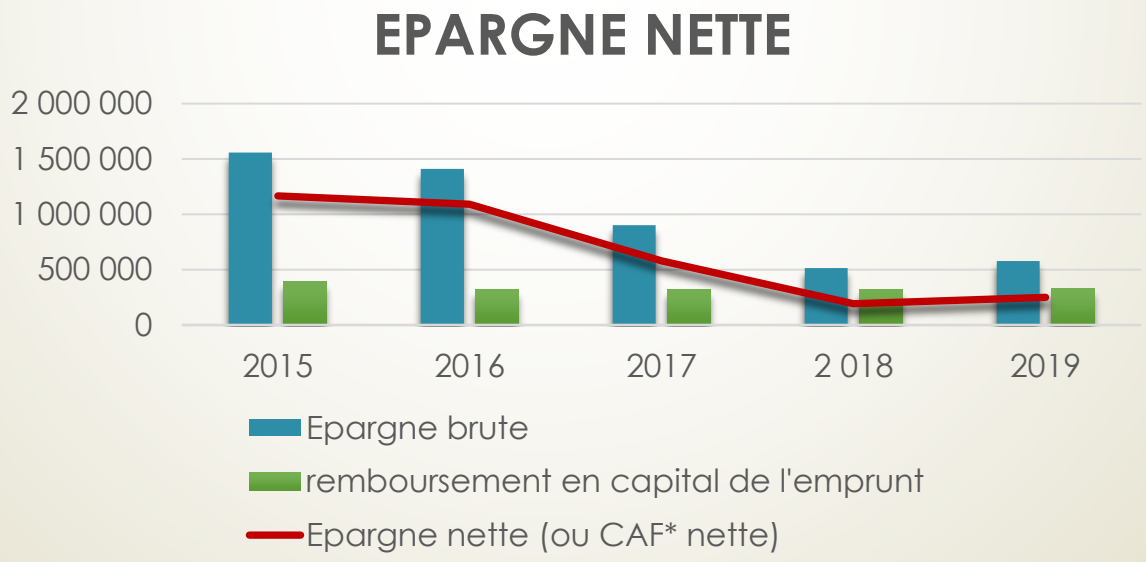
La CAF nette est un indicateur de gestion qui mesure, exercice après exercice, la capacité de la collectivité à dégager au niveau de son fonctionnement des ressources propres pour financer ses dépenses d'équipement, une fois ses dettes remboursées,